

« Quelle place pour les jeunes dans la démocratie de demain ? »

Propositions des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse présents au CESE et dans les CESER

Les 6 organisations représentées au CESE et dans les CESER organisent le mardi 17 Décembre une conférence sur la place des jeunes dans la démocratie de demain. Cet évènement est l'occasion pour ces organisations de communiquer sur leurs propositions fortes et concrètes afin d'inclure davantage les jeunes à l'élaboration des politiques publiques.

Axe 1 : Renforcer l'éducation à la citoyenneté

- **Renforcer la place des lycéen.nes et des étudiant.es** dans les **instances de direction des établissements**. Par exemple : appliquer une gestion paritaire des CROUS
- Dans le cadre de la réforme du lycée, renforcer la place d'un réel parcours citoyen, en permettant la rencontre entre le milieu de l'école (éducation formelle) et non-formelle (éducation populaire)

Axe 2 : Faire évoluer le système démocratique et l'adapter aux réalités de vie des jeunes

- **Faciliter l'accès au vote** : permettre l'inscription sur les listes électorales jusqu'à 10 jours avant les scrutins, développer le vote par correspondance, délocaliser ponctuellement les bureaux d'inscription sur les listes électorales dans les lieux de vie des jeunes (*universités, médiathèques, centres commerciaux, MJC.....*). Lancer des expérimentations pour les prochaines élections municipales qui permettront ensuite de transposer règlementairement les évolutions positives.
- Favoriser la **prise de responsabilités des jeunes** dans les instances de décisions plutôt que de créer des instances consultatives parallèles qui leur seraient réservées. Pour cela :
 - o **Bonifier les dotations** aux instances qui intègrent des jeunes. Par exemple, bonifier les dotations aux conseils municipaux qui intègrent des jeunes.
 - o **Limiter à 3 le nombre de même mandats électoraux** dans le temps, avec une application immédiate et rétroactive.
- **Créer et faire appliquer un décret** afin de **clarifier le chef de filât** qui organise le **dialogue structuré**, prévu dans la loi Egalité et Citoyenneté
- Développer **diverses formes de participation citoyenne** au sein du **CESE, des CESER et des conseils de développement** (*plateformes de participation, tirage au sort de citoyen.nes de façon ponctuelle pour des travaux ciblés...*)

Axe 3 : Favoriser l'engagement et la prise de responsabilités dans la société civile

- Garantir 6 sièges aux organisations étudiantes et mouvements de jeunesse au CESE et dans chaque CESER en veillant à l'équilibre entre organisations étudiantes et mouvements de jeunesse
- **Orienter une partie des fonds du FDVA** vers les **organisations de jeunes et de jeunesse** qui irriguent pour beaucoup en responsables associatifs (*salariés et bénévoles*) les structures dites « classiques » .